

Action Citoyenne pour l'Intérêt Général

17 rue du Tusson Lavenay 72310 Loir en Vallée - appelcitoyenarjowiggins@gmail.com

Le 12 Octobre 2020

Lettre ouverte à

Madame Morançais - Présidente du Conseil Régional,
Monsieur Le Mener - Président du Conseil Départemental,
Monsieur le Préfet de la Sarthe

Madame, Messieurs,

En date du 28 Mai dernier, **la région et l'Etat, ainsi que ses services en région avaient déclaré publiquement par voie de presse** qu'ils étaient prêts à cofinancer notre étude de faisabilité ! Cette décision a entraîné une grande satisfaction parmi la population du bassin d'emploi.

Cette promesse, soumise à l'existence d'un délai suffisant, permettant la réalisation de cette étude, peut aujourd'hui devenir réalité !

Monsieur Petit, nouveau propriétaire du site, a déclaré être prêt à nous ouvrir les portes de son entreprise, à la seule condition que nous prouvions la crédibilité de notre projet, c'est justement le rôle de cette étude de faisabilité. Nous savons qu'il n'est pas envisageable pour lui de financer le moindre euro d'investissement. C'est notre Cabinet d'Avocats spécialisé dans la restructuration industrielle et les porteurs du projet, qui se chargeront de la recherche d'investisseurs.

Nous vous demandons simplement de tenir votre engagement en finançant cette étude qui s'élève environ à 120.000 euros, c'est-à-dire l'équivalent de ce que vous avez dépensé pour le projet de «papier barrière» bien moins abouti que le nôtre, et difficile à mettre en œuvre dans l'enceinte de l'usine de Bessé (Arrêt du projet en 2016 par la direction d'Arjo, pour cette raison).

Nous voulons cette étude parce que le seul obstacle actuel provient de l'analyse libérale de la situation du papier recyclé en France. Rentable en Italie et en Allemagne, il serait trop coûteux à Bessé et en France ? La commission formée à l'Assemblée Nationale sur le papier recyclé, auditionnera Serge Bardy à la mi-October.

Le Ministre Bruno Le Maire a déclaré à plusieurs reprises, qu'on devait rechercher un nouveau capitalisme, «respectueux des hommes et de l'environnement». C'est le moment où jamais de mettre en œuvre cet «après covid 19», monde nouveau où l'économie circulaire et ses circuits vertueux pourraient s'épanouir ! La région communique sur les bienfaits du développement durable et de l'économie circulaire. Ne serait-ce là que des belles paroles lancées en l'air, sans véritable concrétisation derrière ?

La crise sanitaire a montré la forte dépendance de l'économie française vis-à-vis de l'extérieur ! La défense de l'industrie et la relocalisation de la production oui Le chômage et la mort de nos villages, non !

Et quoi de plus facile et de plus rentable, que de transformer la récolte des papiers récupérés dans nos poubelles, en matière première réutilisable jusqu'à 8 fois de suite !

Il nous faut des centres de tri, et des papeteries ! En Sarthe l'entreprise EARTA avec ses salariés handicapés n'est pas condamnée à la fermeture. Pourquoi ne pas changer la matière à trier ? Mis en relation avec la Chapelle d'Arblay pour la pâte, nous pourrions utiliser cette matière pour notre production !

Il n'y a pas de fatalité au chômage et aux importations de papier recyclé. 400.000 Tonnes par an et autant en carton, laissent entrevoir des possibilités de marchés intéressants et créateurs d'emplois !

Seul l'aveuglement libéral d'hommes et de femmes politiques, conduit à privilégier le chômage et la désertification rurale, que chacun d'eux prétend combattre par ailleurs !

Comptant sur votre attention, nous vous prions d'agréer, Madame, Messieurs, nos sincères salutations

Pour l'association
Nadia Mattia

